

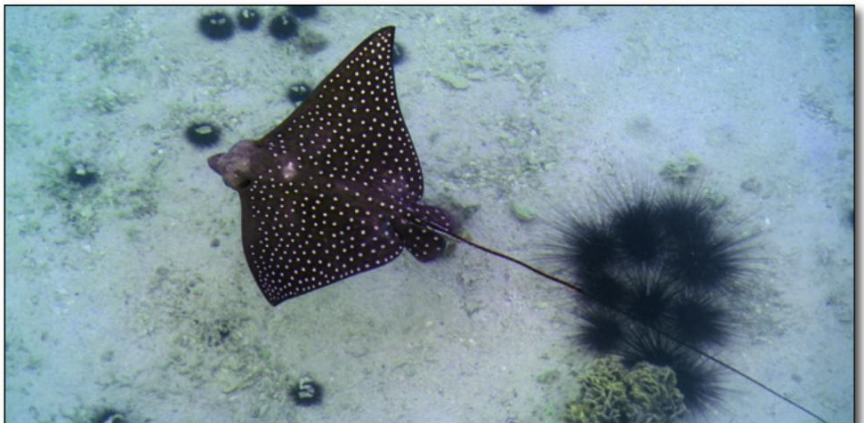


Référence N° : OMA14202-1

Kayak et multi-activités

Séjour dans la baie de Sham

Période : du **14/10/2017 au 30/04/2018**
 Durée : **9 Jours**
 Nombre de personnes : **6 à 14 participants**



80 Jours Voyages – Agence Partn/Ace 302 Rue Garibaldi 69007 LYON **sur rendez-vous** - Immatriculation tourisme IMO38100047

Tel : 09.81.07.43.66 Email : contact@80joursvoyages.com Site web : www.80joursvoyages.com Devis OMA14202-1

Siège social 332 chemin de la Vorly - 38850 Paladru - France RCS Vienne 523 492 981

Musandam Nature

pierre@musandam---nature.com .

Téléphone 33 (0) 6 20 91 97 28



Kayak et multi-activités à Oman

Ce séjour complètement dépaysant dans la baie de Sham est une occasion idéale pour s'évader au soleil pendant la période hivernale. Ce voyage offre de multiples activités centrées autour du kayak de mer puisque baignades, pêche et snorkeling sont au programme. Il propose aussi deux magnifiques randonnées pédestres.

Pendant les 4 jours de navigation, nous évoluons dans un décor minéral fait de falaises et de criques, ponctué par de petites îles et des villages de pêcheurs.

Une faune exceptionnelle vit en permanence dans les eaux de la baie : deux sortes de dauphins, des raies aigles mais aussi d'inoffensifs requins de récifs. Au court de la matinée, nous naviguons pour explorer le fjord. L'après midi, quand le soleil est plus chaud, l'activité se porte sur la baignade (l'eau est à 30°C en novembre) et la plongée avec masque et tuba au milieu des coraux. Vous vous initiez également à la pêche à la traîne qui complète le repas du soir. Deux très belles randonnées à la journée vous permettront par ailleurs de découvrir les hauteurs de la baie et d'avoir une vue sur l'ensemble du Musandam

Multi---activités :



Niveau : 1- facile



(la connaissance du kayak n'est pas indispensable)

Confort : 2



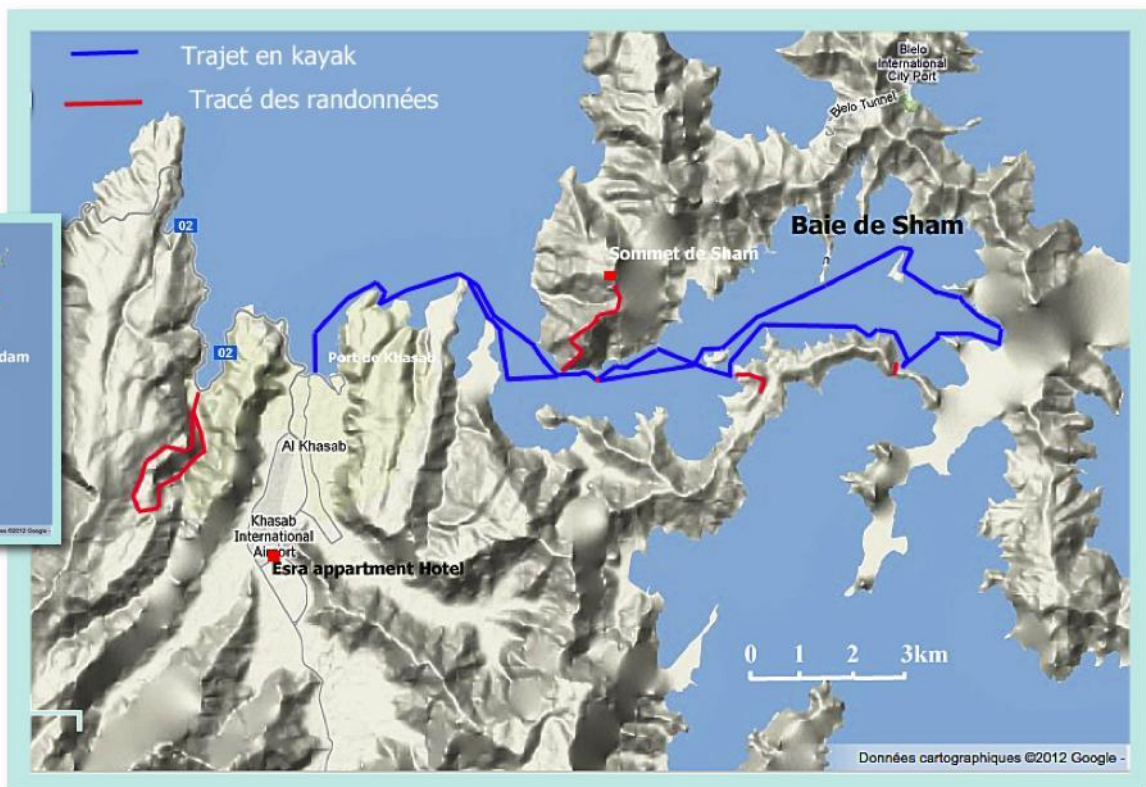
Nombre de Jours d'activité: 5 jours

Groupe : 6 à 14 participants

Hébergement : Hôtel et Tente (Bivouac)

Arrivée et départ aérien : DUBAI (UAE)

Itinéraire



AU FIL DES JOURS....

JOUR 1: Paris>Dubai

Nuit à bord

Arrivée à Dubai très tôt le matin du J2 puis transfert vers Khasab tôt dans la matinée à l'arrivée de tous les participants.

En fonction des disponibilités aériennes au moment de la réservation, il est possible que votre arrivée se fasse en soirée du J1. Dans la mesure où il est impératif d'attendre tous les participants pour le départ vers Khasab, pour ceux qui ne souhaitent pas attendre trop longtemps à l'aéroport, possibilité vous réserver une nuit à l'hôtel en option et sur demande pour prendre un peu de repos dans de meilleures conditions.



JOUR 2: Dubai>Khasab > départ pour 4 jours d 'autonomie en kayak



Transfert de Dubaï à Khasab en minibus dans la matinée après l'arrivée de tous les participants. Le début de l'après-midi est consacré aux rapides préparatifs du départ. Puis chargement des embarcations pour 4 jours d'autonomie dans le fjord de Sham.

Nous quittons le port en fin d'après-midi pour naviguer une à deux heures le long d'une côte rocheuse avant d'établir notre campement dans une petite crique bordée d'une plage de sable blanc. Installation du camp et baignade possible en arrivant.

Bivouac Dîner et nuit sous tente.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 2 heures de navigation

Jour 3 : L'île de Sham

En début de matinée, nous passons au pied d'Humsi, un îlot pain de sucre qui garde l'entrée de la baie de Sham. C'est un plus loin que généralement des dauphins à bosse se rassemblent pour attendre l'arrivée le matin, des boutres traditionnels omanais pour aller jouer avec leurs vagues. A midi un buffet salade vous est servi avant d'aller nager au milieu des coraux. En milieu d'après midi, nous contournons l'îles de Sham explorant ses criques secrètes et ses grottes marines avant d'aller accoster à notre camp.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 3 à 4 heures de navigation kayak
TRANSPORT :
HEBERGEMENT :



Jour 4 : Randonnée sur Maglab al Bari

C'est aux premières lueurs de l'aube, quand la baie est paisible et que le soleil lentement vient éclairer de rouge l'immense paroi de la montagne de Sham que nous allons grimper sur les hauteurs pour quelques minutes de contemplation. Longeant la côte en kayak tout en nous dirigeant vers le fond du fjord, nous vous initions aux joies

de la pêche à la traîne. Rien n'est plus facile d'attraper des poissons tout en faisant du kayak.

Arriver à Dashun, une baie entourée d'impressionnantes parois abruptes, nous gravissons un col par un sentier discret pour nous jucher sur une crête dominant une seconde baie : Habbalayan baignée par les eaux de l'océan indien. Il est parfois possible d'observer à travers les eaux émeraude et peu profondes, quelques requins en transparence.

Repas au bord de l'eau et baignade avec masque et tuba au milieu des coraux. En milieu d'après midi, après une courte traversée en kayak, nous accostons au village de Sibi. Les quelques maisons de pêcheur sont blotties sous une impressionnante falaise de 800 m de haut. Nous en profitons pour nous ravitailler en l'eau. Un petit temps de navigation, nous permet de gagner l'île de Sibi où nous installons notre camp.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 3 à 5 heures de navigation
 MARCHE : 1 heure
 TRANSPORT : kayak
 HEBERGEMENT : Bivouac



Jour 5 : le sommet de Sham



Au matin, le tour de l'île permet d'admirer les eaux transparentes et les fonds marins, c'est la meilleure façon d'observer les raies aigles qui « volent » en surface.

Après la traversée du fjord, nous faisons une pause à 10 h pour nous baigner et explorer les fonds coralliens de l'île de Sham : poissons de Madagascar, clown, perroquet... Continuant notre route, il n'est pas rare de rencontrer de nouveau une bande de dauphins à bosse à quelques mètres du rivage.

Nous naviguons ensuite deux à trois heures avant d'arriver au pied de l'impressionnante montagne de Sham qui domine l'ensemble du Musandam.

Nous laissons nos kayaks pour partir pour l'ascension du sommet à près de 890 m d'altitude (ascension facultative suivant le niveau des personnes). Nous empruntons un sentier que nous avons réalisé, sur les premiers 2/3 de la longueur, puis le relief devient moins raide et nous continuons hors sentier avant d'arriver au sommet. Ici un filet d'air frais remontant les parois rocheuses donne une ivresse des hauteurs.. La vue est incroyable par temps clair. Nous redescendons dormir sur la plage.

DENIVELE : 880 m négative
 MARCHE : 4 à 7 heures

Jour 6 : Retour à Khasab

Après une courte traversée, arrêt pour nous baigner avant le retour à Khasab en début d'après midi. Transfert et rangement du matériel. Installation dans notre hébergement composé de quelques appartements. Repas au restaurant local, le soir.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 2 à 4 heures de navigation
 HEBERGEMENT : Hôtel appartement Esra

JOUR 7: Khasab > Randonnée dans le Wadi de Quadah (canyon).

Empruntant une gorge étroite, nous remontons le canyon de Quadah. Cette randonnée présente quelques passages un peu sportifs et parfois techniques : il sera nécessaire d'utiliser vos mains ! Nous débouchons alors sur un plateau désertique qui surplombe le détroit d'Ormuz. Découverte d'un village traditionnel de montagne resté pratiquement intact. Des murets de pierre tentent de capter les rares pluies afin d'alimenter les citernes et les champs du plateau. Le chemin du retour emprunte une vire, large de 2 à 3 mètres, le long d'une falaise. Ce sentier surplombe un à-pic spectaculaire, une balade sans danger, qui offre des panoramas époustouffants. Arrivée dans la vallée de Quadah et traversée de la palmeraie, dont la verdure réserve une agréable sensation de bien-être. Retour à notre hébergement de la veille. (Cette randonnée est facultative suivant le niveau de chacun.

Il est possible de rester à Khasab pour visiter le musée et les environs : une voiture de location sera à votre disposition) ou simplement de rester autour de la piscine.

Dîner au restaurant..

Retour à Khasab en véhicule ;



DENIVELE : 500 m
 MARCHE : 4 à 8 heures
 HEBERGEMENT : Hôtel appartement Esra

JOUR 8: Khasab >Dubai et visite de Dubai

Transfert à Dubai en minibus : arrivée en début d'après midi. Visite de l'incroyable cité de tous les défis. Nous commençons par respirer les parfums des souks avant la traversée de la « creek » en bateau taxi pour rejoindre le quartier « heritage » afin de comprendre la formidable aventure de ces bâtisseurs des temps modernes à travers le cœur historique où tout a commencé.



Nous nous projetons ensuite, dans le futur, aux pieds des gratte-ciels des années 2000. Un parcours qui nous amènera de l'hôtel Burdj al Arab, le symbole de Dubai, à l'île artificielle Palm Jumeira où trône l'incroyable hôtel Atlantis.

Nous enchaînerons, en fonction du temps qui nous reste, par une courte visite à la piste de « Ski Dubai », station de ski indoor avant de terminer par la découverte de Mall of Dubai et de son aquarium géant. Le final aura lieu face à Burj Khalifa, la tour la plus haute du monde.

Repas au restaurant au pied de la tour avant le transfert à l'aéroport dans la nuit.

JOUR 9: Dubai > Europe

Arrivée à Paris.

Le programme suivant est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions météorologiques et/ou de l'état de la mer

DATES et PRIX 2017-2018

Pour connaître les dates regarder sur le site de 80 jours voyages ou Musandam Nature

Pour les prochains départs contacter l'agence

80 Jours Voyages

Partn'Ace

302, rue Garibaldi

69007 LYON

Phone: +33(0)9.81.07.43.66

contact@80joursvoyages.com

Les départs ont toujours lieu le samedi et retour le dimanche, de et à Paris.

Autres villes de départ possibles sur demande sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.

Attention! ces informations vous sont données à titre indicatif pour vous aider à préparer votre voyage. Si une modification de date ou de prix intervenait, elle vous serait communiquée lors de votre inscription.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SEJOUR

Groupe

Groupes de 6 à 14 personnes. 2 personnes par kayak

Les départs sont garantis à partir de 6 personnes. En dessous de ce nombre, *80 jours voyages* se réserve le droit d'annuler le séjour.

L'encadrement

Un guide français spécialiste de la destination

Niveau

Facile

Mais néanmoins actif car beaucoup d'activités s'enchainent. La météo peut-être parfois capricieuse surtout en plein cœur de l'hiver.

Le relief parfois abrupt n'offre pas toujours de plages pour accoster, nous pouvons faire parfois 3 heures de kayak d'affilée. La connaissance du kayak n'est pas obligatoire mais **savoir nager est indispensable**. Le relief est escarpé ce qui complique parfois la marche comme dans le wadi (canyon) par exemple.

Etapas et horaires

Même en hiver, la lumière de midi est forte et parfois agressive. Pour profiter pleinement des moments où la lumière est la plus douce, nous vivons au rythme du soleil

Le matin, lever entre 5h30 et 6h30 suivant la saison

Le départ intervient généralement autour de 8h30.

Halte autour de 10h30 pour une baignade salutaire, suivi par une heure de navigation en kayak avant la pause déjeuner. Possibilité d'effectuer une balade avant le repas de midi.

L'après-midi, départ vers 15h 00 et généralement la navigation se termine autour de 16h30 : cela dépendra de l'étape. Soit, environ 2 à 5 heures d'activité par jour.

Le soleil se couche autour de 18 h00 et nous aux alentours de 21 heures.

Randonnée

Le relief est généralement escarpé. Il n'existe pas de sentiers. C'est pour cela que nous avons taillés des sentiers sur les flancs des montagnes afin de faciliter votre séjour. Cependant malgré les sentiers et bien que cela ne soit pas très vertigineux, **il est préférable de ne pas être sujet au vertige**.

Activité nautique,

Nous prenons le temps de vous permettre d'admirer les fonds marins en transparence, de vous apprendre à pêcher ou tout simplement de regarder quelques dauphins passer près de nos embarcations.

Votre guide connaît parfaitement le site et saura vous faire découvrir les plus beaux fonds marins ou les lieux où viennent se rassembler les requins ou les raies aigles.

Hébergement

Les nuits sont prévues en générale au « Esra hôtel appartement ». C'est un hôtel familial avec des appartements comportant deux chambres avec des lits twins et deux salles de bains.

L'accès à la piscine est libre.

Pour les bivouacs : nuits sous tente ou bivouac à votre convenance, les matelas autogonflants et tentes sont fournis.

Les repas et l'alcool

Les repas sont composés généralement de produits frais

La pêche concède certains avantages, principalement celui de se nourrir de la mer.

Le repas de midi est proposé sous forme d'un buffet où vous pouvez constituer votre assiette de salade à votre convenance.

Le soir c'est un repas chaud.

Pour l'apéritif, sachez que l'alcool n'est pas interdit à Oman, cependant il est impossible d'en acheter sur place. Les bouteilles en verre n'étant pas pratique, il est conseillé de se munir de récipient en plastique pour le transport.

Nous vous invitons à apporter également une spécialité de votre région afin de la faire partager.

L'eau

La boisson : nous buvons l'eau en bouteille achetée dans le commerce. Cependant, nous nous ravitaillons aussi dans les villages. Cette eau provient, soit de la désalinisation de l'eau de mer, soit de forage dans la nappe phréatique. L'eau est potable et elle est traitée mais par précaution pour ceux qui pourraient être sensibles, il est conseillé d'apporter des pastilles de chlore de type « Micropur Forte » (cf. "Liste de matériel individuel

Caractéristique du circuit et esprit du voyage

Ce voyage est destiné à tous. Il est actif de nature, participatif et demande une certaine ouverture d'esprit.

Vous serez sollicités pour charger et décharger les kayaks et le matériel de camping sur les plages en arrivant.

A fin du séjour votre participation au rinçage des équipements ne prendra pas beaucoup de temps et nous comptons sur votre implication pour laisser au groupe suivant un matériel propre.

Durant le séjour, certaines plages peuvent être encore polluées par quelques déchets charriés par la mer.

Ce sont des lieux complètement sauvages et non habités donc aucun nettoyage n'est prévu par les autorités locales et votre guide s'efforcera de nettoyer les lieux si cela est nécessaire.

Votre guide est responsable de la sécurité et de la logistique du groupe mais votre implication permet de créer un climat d'entraide et d'établir des liens, entre vous et votre guide, pour une ambiance sympathique et sereine. Vous allez participer à un voyage en groupe les décisions du guide seront prises dans l'intérêt du groupe et pourront parfois l'être au détriment de l'intérêt d'un individu.

Suivant, les aléas météorologiques, le niveau du groupe, les risques possibles, le guide peut modifier le programme initialement défini, sans devoir se justifier, ni négocier ses choix avec les participants

La photo

Prendre en photo les femmes et les jeunes filles est souvent considéré comme une agression par les villageois. Les appareils photos doivent être discrets. Penser d'abord à tisser des liens avec votre hôte plutôt qu'à le prendre en photo.

En kayak, Il faut prévoir une bonne protection pour vos appareils. Vous pouvez vous munir de sacs de congélation avec un zip. Pour les passionnés possesseurs de



« reflex », une valise étanche de type « Pelicase » est conseillée. Elle peut être fixée sur le kayak et permet d'avoir accès très facilement au boîtier.

Renseignements complémentaires suite

L'aérien

Les horaires d'avion sont prévus généralement dans la tranche horaire suivante :

Arrivée à Dubai J2 entre 02h00 et 05h00 du matin.

Retour départ de Dubaï J 9 entre 23h00 (J8) et 04h00 (J9)

En fonction des disponibilités aériennes au moment de la réservation, il est possible que votre arrivée se fasse en soirée du J1. Dans la mesure où il est impératif d'attendre tous les participants pour le départ vers Khasab, pour ceux qui ne souhaitent pas attendre trop longtemps à l'aéroport, possibilité vous réserver une nuit à l'hôtel en option et sur demande pour prendre un peu de repos dans de meilleures conditions.

Formalités

Passeport et visa obligatoires.

La validité du passeport doit être de plus de 6 mois après le retour de voyage. Votre passeport ne doit pas porter de tampon israélien.

Le visa des Émirats Arabes Unis est gratuit et délivré à la douane, à l'aéroport de Dubaï. Il est payant à la sortie pour aller au Musandam soit 35 dirham (monnaie des Émirats Arabes) ce qui correspond environ à 8 €.

Le visa omanais est également nécessaire ; il s'obtient à la frontière sans aucune difficulté et coûte 50 dirham (monnaie des Émirats Arabes) soit environ 10 € . Vous pouvez retirer cette somme en arrivant à Dubaï, mais votre guide s'occupera de toutes les démarches et vous avancera l'argent.

Ambassade du Sultanat d'Oman *Ouverture le matin uniquement*

90, rue de Courcelles, 75008 Paris. Tél. : : 01-44 -29-67-78. Ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 du lundi au vendredi.

Le site pour le visa est : <http://www.rop.gov.om/english/index.asp>

Santé et forme physique

Ceci est un voyage facile cependant il reste actif de nature. **Nous vous rappelons que vous devez être en parfaite santé. Pour ces voyages, nous insistons sur la difficulté à obtenir du secours pour une évacuation d'extrême urgence** : les liaisons radio sont inexistantes et les centres de soins sont très souvent éloignés. En cas de besoin, nous possédons une pharmacie de première urgence. Prévoyez néanmoins une petite pharmacie personnelle.

Pour plus de précautions, nous vous recommandons d'être à jour des vaccins ordinaires (diphtérie, tétanos et polio).

Paludisme : la région où nous randonnons n'est pas une zone à risque, mais compte tenu des craintes de certaines personnes nous vous recommandons de consulter votre médecin traitant, il saura vous conseiller.

NOMBRE DE JOURS : 9 jours France/France

VILLE DE DEPART : PARIS

PRIX : à partir de 1345€ */ personne

PROMO * Conditions spécifiques d'annulation selon conditions générales de vente
 – Acompte 50% à la réservation du séjour. Les billets sont émis à la réservation.

Les prix comprennent

- Le vol aller/retour Paris-Dubaï (départ de province avec supplément en fonction des disponibilités)
- Les taxes aériennes et de sécurité
- Les transferts et déplacements selon le programme.
- La pension complète durant le séjour à Oman, sauf repas à Dubaï.
- Hébergement décrit en chambre double en hôtel, base occupation double sous tente
- Les services d'un accompagnateur français, spécialiste de la destination
- Matériel de camping (tente, matelas, duvet) et de cuisine

Les prix ne comprennent pas

- Les frais de visa d'Oman et de sortie des Émirats: (environ 17 €)
- Vos frais personnels : toutes les boissons durant les repas au restaurant et à l'hôtel (eau comprise), téléphones, pourboires, etc.
- L'assurance "Annulation", "Rapatriement" et "Risques de voyage" facultative selon les options choisies lors de l'inscription
- Le pré-acheminement jusqu'à Paris
- Les suppléments hôtel SINGLE sur demande
- Les nuits supplémentaires à Dubai à l'arrivée ou au départ sur demande
- Les frais réels de séjour supplémentaires en cas de modifications ou annulation des vols internationaux indépendant de notre volonté (hôtellerie, repas et transferts supplémentaires, etc.)
- Les repas à Dubai (environ 50 €)

Le présent devis constitue l'offre préalable faite aux consommateurs, conformément aux dispositions de l'article R211-4 du Code du Tourisme. Pour tous renseignements et conseils, nous sommes à votre disposition.

L I S T E D E M A T E R I E L I N D I V I D U E L E T C O L L E C T I F O M A N

C'est une liste générale pour TOUTES LES SAISONS. Prévoir en hiver d'avoir plus froid et plus de pluie.
Vos bagages en trop sont laisser à Khasab durant votre périple en kayak

DOCUMENTS DE VOYAGE -----

- Passeport en cours de validité**
- Billets d'avion + Votre contrat d'assurance**
- Votre argente de poche + CB**

SACS -----

- * **Un petit sac à dos** pour la journée 7 et à Dubai.
Nous vous fournissons 2 sacs étanches pour l'activité kayak.

COUCHAGE ET VETEMENTS -----

- * **Sac de couchage** (température de confort 10°C)
- * **Petite Veste en fourrure polaire** (soirées en bord de mer). Recommandée en hiver ; janvier -février.
- * **Veste coupe vent goretex légère** imperméable.
- * **2 pantalons de toile légère**, suffisamment larges pour ne pas gêner les mouvements ou **Pantacourt un Paréo ou une jupe longue** est la bienvenue pour les femmes.
- * **Chemises à manches longues** (pour le soleil) et **Tee Shirts** ; en lycra sera un plus.
- * **Casquette, foulard ou chapeau de soleil** si possible à visière longue et qui couvre le cou.
- * **Chaussettes** (plusieurs paires), pour la marche

CHAUSSURES. Pour la marche-----

- * **Une paire de chaussures** du type « **trekking** » ou chaussures de type "**trail**" si vous n'avez pas autre chose.

BAIGNADES & KAYAKS. ----- *

- * Maillots de bain, short de bain et **shorty** en hiver
- * T -shirt en Lycra manche longue
- * Palme / Masque / Tuba (de bonne qualité)
- * Chaussures pouvant aller dans l'eau pour le kayak : sandales ou CROC (conseillé)
- Petite serviette en micro-éponge** pour se sécher de type « **Packowl** » (Decathlon)

Grande serviette de bain fortement déconseillé

DIVERS -----

- * Lunettes de soleil à verres filtrants
- * 1 gourde de 1 litre en option car vous avez des bouteilles d'eau minéral à votre disposition
- * Couteau de poche (pas d'autres couverts), à **mettre dans le sac de soute pour l'avion.**
- * Objets de toilette peu encombrants et légers.
- * **Shampooing pour l'eau de mer** (achat possible à Decathlon ou en pharmacie) ceci est très pratique pour prendre sa douche dans la mer et ressortir dessalé (éventuellement Serviettes (type "calinette")
- * Papier hygiénique
- * Lampe frontale (avec des piles de rechange).
- * Crème solaire et pansements type « **Compeed** »:
- * **Tenue de ville un peu habillée** pour le restaurant à Dubai

PHARMACIE PERSONNELLE -----

- Nous possédons une pharmacie de première urgence complète mais il est nécessaire de vous munir au minimum de ces quelques produits : Tricostérol, pansements, bande Elastoplaste...

MATERIEL COLLECTIF PREVU PAR L'ORGANISATEUR -----

- * Tentes (2/personnes et/ou collectives) montées en cas de pluie ou de vent.
- * Bâches sous forme de pergola pour s'abriter du soleil.
- * Matelas confortables, autogonflants.
- * Pharmacie de première urgence.
- * Matériel et batterie de cuisine (couverts compris).

2 sacs étanches pour mettre vos affaires :

- * 2 SACS DE 13 L
pour vos affaires personnelles



ages (80JV) définissent ses conditions générales de vente en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat de un voyage implique votre acceptation.

ION 1.1. Devis - 80JV vous propose de construire votre voyage selon vos envies et mets à disposition son site Internet et ses conseillers pour vous inspirer, vous conseiller et organiser votre séjour. 80JV vous propose des séjours « en ou accompagné » par l'un de nos accompagnateurs. Pour obtenir votre programme personnalisé de voyage, vous devez nous soumettre votre demande de devis par téléphone ou via notre site internet. A partir de vos souhaits, un conseiller eira devis avec une durée de validité, contenant votre programme et le prix du séjour. Ce prix sera ferme et définitif tous frais et taxes compris sauf mention contraire spécifiées dans le devis et éventuels ajustements prévus à l'article 10 Tarifs, ci-

s de dépassement de la **OMAN** **Arabie saoudite** / de votre **Musandam** **devis** 80JV pour établir un nouveau devis pour votre voyage si certaines modalités, notamment tarifaires devaient être modifiées. 1.2. **Inscription** Votre inscription **Saison** est définitive **2014** **acompter** --- **2015** **de la** bulletin d'inscription (BI) complété, daté et signé ou la validation du BI via notre site Internet par la procédure d'inscription en ligne. 1.3. **Modalités de paiement** 1.3.1 A moins de 35 jours de la date du départ : Paiement d'un acompte de 35% du prix ge à l'inscription et paiement du solde au plus tard 35 jours avant la date de départ. 1.3.2 A moins de 35 jours de la date du départ : Paiement du montant total du voyage. A moins de 15 jours de la date du départ, le paiement du voyage sera annulé par carte bancaire ou espèces. 1.3.3. Le solde du prix du voyage devra être payé sans relance de notre part, au plus tard 35 jours avant la date de départ. Tout retard dans le paiement d'un acompte ou du solde pourra être considéré annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus à l'article 5. 1.3.4 Le montant des primes des assurances souscrites par le client à l'occasion de son voyage est réglé dès l'inscription et à l'encaissement de l'acompte ou e somme réglée par le client à la signature / validation du bulletin d'inscription. 1.3.5 Conformément à l'art. L121- 20-4 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétraction dès la commande de prestations de voyage via n cas de difficultés, nous conseillons se tiennent à votre disposition. 1.3.6 Le versement de l'acompte et/ou du règlement de votre voyage peut être réglé : Auprès d'un conseiller 80JV, sur rendez-vous, dans une de nos agences ou par nce par chèque libellé à l'ordre de 80JV (uniquement pour les inscriptions à plus de 15 jours du départ), accompagné du bulletin d'inscription ou par carte bancaire, sous réserve de dater et signer les autorisations de prélèvement automatiques sur le bulletin d'inscription pour l'acompte et le solde du prix du voyage. (L'autorisation de prélèvement automatique pour le solde du prix total du voyage impliquera un prélèvement sur votre compte 35 jours avant la date de départ ou sur le site voyages.com, par carte bancaire. 1.3.7 Dès votre paiement de la totalité du voyage, 80JV vous adresse une facture dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivant votre règlement. Cette facture confirme l'inscription à votre Pour certains types de voyages, les modalités d'annulation et délais de règlement peuvent être différents. Dans ce cas, les nouvelles modalités seront spécifiées dans le devis.

TIONS VOYAGE 2.1. Formalités administratives et sanitaires Avant de vous inscrire pour entreprendre votre voyage vous devez vérifier que chacun des voyageurs est en possession d'un passeport ou autre document, en cours de validité et x exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le(s) pays du voyage. Le cas échéant, nous vous invitons à vérifier que votre passeport et votre situation personnelle vous permettent de transiter par les Etats-Unis d'Amérique. Il appartient au nationalité française de vérifier qu'il est en possession des documents nécessaires administratifs et sanitaires requis en vue de l'accomplissement du voyage. Les personnes d'autres nationalités doivent s'informer et se renseigner, avant de réaliser leur voyage, sur les formalités administratives (visas...) et sanitaires (vaccins...) requises notamment auprès des ambassades et consulats compétents. Un voyageur qui ne pourrait embarquer sur un vol, faute de présenter les e police, douanier et/ou sanitaire, ne pourrait prétendre à aucun remboursement du prix de son voyage. 80JV ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable des conséquences de l'inobservation par le voyageur des règlements policiers, sanitaires préalable ou au cours du voyage (ex perte des papiers d'identité et/ou billets d'aviation...). 2.2. **Informations sur la sécurité et les risques sanitaires** 80JV vous conseille de consulter régulièrement avant votre départ la(es) fiche(s) stère français des Affaires Etrangères relative(s) à votre voyage (pays de destination et traversés) sur le site Internet www.diplomatie.fr, rubrique "Le Français et l'étranger" ou de vous renseigner par téléphone au 01.43.17.86.86 (cellule de veille). ont également disponibles sur simple demande à 80JV. Dans certaines circonstances, 80JV peut être amené, pour certaines destinations à vous faire signer la fiche MAE du/des pays visité(s) ou traversé(s), au titre de son obligation d'information. ne ne constitue pas une décharge de responsabilité de 80JV. Risques sanitaires : Nous vous invitons à consulter régulièrement les informations diffusées par les autorités compétentes sur les risques sanitaires du/des pays de votre voyage et à commandations et mesures sanitaires pour lutter contre ces risques accessibles sur les sites www.santesports.gouv.fr (Ministère de la Santé), www.who.int/fr/ (Organisation Mondiale de la Santé), ou sur demande de votre part auprès de nos

SABILITES 3.1. Modifications du programme 80JV se réserve le droit de modifier tout ou partie des programmes établis et ce en fonction des conditions météorologiques, politiques ou des contraintes de sécurité. L'impossibilité d'effectuer tout programme par suite de conditions climatiques mauvaises ou d'éruptions volcaniques dangereuses ou de cas de force majeure (retards aériens, situation politique, problèmes d'accès aux sites, etc.) n'ouvre le droit à aucun remboursement. 3.2. **itude physique** Pour entreprendre ces voyages, tout participant doit être en bonne santé. Avant chaque inscription, il doit obligatoirement informer l'agence de ses problèmes de santé particuliers qui sans être rédhibitoires pourraient rendre la de sites éruptifs impossible ou dangereuse. Pour les séjours avec des activités nautiques, les clients ayant des difficultés à nager en eau libre doivent impérativement informer l'agence. Sans être rédhibitoire, cet élément peut rendre certaines geures ou impossibles et/ou nécessiter un aménagement. Nous attirons votre attention sur le fait que certains voyages ayant un caractère particulier, certains centres médicaux peuvent être assez éloignés du lieu de l'excursion. Vous devez nsentir du risque encouru, être d'une extrême prudence, et, pour les voyages accompagnés, suivre les directives de l'accompagnateur et ne jamais rester isolés. 3.3. **Responsabilités et exclusion du groupe** Par votre signature en bas du cription, vous vous engagez à respecter les consignes particulières de sécurité et, en cas de méconnaissance de votre part, vous renoncez expressément à ne pas faire supporter la responsabilité de l'accident intervenu à 80JV ni à ses tiers. Ceci est également valable pour les ayants droits et tous les membres de la famille du participant. Pour les séjours accompagnés, 80JV se réserve le droit d'exclure à tout moment d'un groupe une personne dont le comportement peut être mme mettant en danger la sécurité du groupe ou le bien être des participants. Le client exclu ne peut prétendre à aucune indemnité et à aucun remboursement de tout ou partie du voyage. En outre, s'agissant plus particulièrement des visites de , vous acceptez le risque inhérent à ce type de visite et renoncez expressément à poursuivre 80JV en cas d'accident. 3.4. **Code du tourisme** Conformément à l'article L. 211-17 du C. Tourisme, 80JV ne pourra être tenu pour responsable des es des événements extérieurs à elle, notamment : - Annulation imposée par des circonstances présentant les caractères de la force majeure et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs et/ou injonction d'une autorité e, 80JV se réserve le droit de modifier les dates, horaires ou les itinéraires prévus si elle juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée et ce, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité - Perte ou vol des billets de en par le voyageur, les compagnies aériennes ne délivrant pas de duplicata - Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaire périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte nationale d'identité, passeport, visa, vaccinations...) ou non conformes aux indications figurant sur l'offre de voyage et le bulletin d'inscription, pour des ressortissants de nationalité française, et/ou au poste de police des douanes ou d'enregistrement. En cas de défaut ent (y compris pour retard à l'embarquement), il sera retenu 100% du montant total des prestations - Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à 80JV, émeutes, hiques ou administratifs extérieurs à 80JV, encombrement de l'espace aérien, faillite d'un prestataire, intempéries, retards (y compris les retards dans les services d'expédition du courrier pour l'envoi des billets d'aviation, passeports,...) pannes, ls de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs. Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire/programme qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune n à quel que titre que ce soit de la part de 80JV, notamment du fait de la modification de la durée du voyage initialement prévue ou de retard à une escale aérienne. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxes, hôtel, parking, es de transport...) resteront à la charge du voyageur.

ATIONS DEMANDEES PAR LE CLIENT AVANT LE DÉPART Après émission du billet, toute modification de prestation aérienne ou terrestre ou toute demande de modification du nom ou d'une partie de l'orthographe du nom sera considérée annulation du fait du client suivie d'une réinscription. Il pourra en conséquence être perçu les frais d'annulation visés à l'article 5. Toute modification d'un élément d'un voyage intervenant après signature du bulletin d'inscription fera l'objet d'un is.

ONS ET FRAIS D'ANNULATION Si le client se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il devra en informer sa compagnie d'assurance et 80JV, dès la survenance du fait générateur, par tout moyen écrit, permettant d'avoir un accusé de est la date d'émission de la carte retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. Nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que vous lui rez directement, la date du fait générateur à l'origine de votre décision d'annuler votre voyage pour accepter de vous rembourser les frais d'annulation. 5.1. **Barème des frais d'annulation totale** (Sauf cas particuliers, art. 5.3.) : 5.1.1 Cas où les vols ne sont pas émis : - A plus de 34 jours avant la date de départ : 35 % du montant total des prestations avec un minimum de 300 € par personne... - de 34 à 21 jours avant la date de départ : 60 % du montant total des prestations... - de 20 à 14 a date de départ : 75 % du montant total des prestations... - de 13 à 7 jours avant la date de départ : 90 % du montant total des prestations... - moins de 7 jours avant la date de départ : 100 % du montant total des prestations. En cas d'annulation, sera à chaque client la restitution, sans délai, des billets de passage aérien et des bons d'échanges (« vouchers » utilisés pour les locations de voitures, activités, etc.) émis et remis à chaque client. 5.1.2 : Cas où les billets d'aviations sont émis : Les atos correspondant au montant des billets d'aviations auquel s'additionne les conditions du point 5.1.1. Le montant des frais ne peut excéder le montant total du séjour. 5.2 **Barèmes des frais d'annulation partielle** (Sauf cas particuliers, cf. art. u plusieurs voyageurs inscrits sur un même dossier (BI) annulé(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, le barème des frais d'annulation -sera calculé pour le voyageur qui annule sur: Le prix des prestations (billets de transport) et non consommées du voyage à la date de l'annulation, et la quote part des prestations partagées par les autres voyageurs (prestations d'hébergement, location de véhicule...). Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un er et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par 80JV pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement. 5.3 **Cas particuliers** 80JV peut proposer au client des produits dont le caractère nel soit en raison de tarifs très avantageux, soit à des dates qui correspondent à des événements importants (haute saison touristique) ou pour d'autres raisons qui peuvent entraîner la modification du barème des frais d'annulation. Les prix offre PROMO » sur le devis impliquent le barème de frais d'annulation suivant : La totalité des sommes perçus à la réservation sont non-remboursables et sont à minima de : - A 35 jours et plus avant la date de départ : 50 % du montant total du ine de 35 jours avant la date de départ : 100 % du montant total des prestations. En pareil cas, les frais d'annulation qui s'appliquent seront indiqués sur le devis préalable relatif au voyage ou identifiable comme « offre PROMO » renvoyant aux - dessous. Les autres dispositions des présentes continueront de s'appliquer. En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez 80JV et engagés par le client tels que frais de transport jusqu'au lieu de yage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement. Pour tous billets d'aviation émis, il sera retenu 100% de frais soit la totalité du prix du billet. ouve dans l'obligation d'annuler un départ par suite de conditions particulières tenant notamment à la sécurité des voyageurs ou à la force majeure, les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois ndre à aucune indemnité.

NCES Les éléments reproduits ci-dessous sont des extraits des contrats d'assurance voyage que nous vous proposons de souscrire. Les contrats complets sont consultables sur notre site www.80joursvoyages.com, ou sur demande auprès de nos eux. Ci comportent des limitations de garanties, des exclusions, des franchises et des obligations en cas de sinistre. Nous vous invitons à les lire attentivement. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement ance afin de déclencher votre contrat. Dans les formules proposées, il est précisé qu'en cas d'annulation, les primes d'assurance, les primes d'assurance, les frais d'inscription, les frais de visas , ainsi que les frais d'annulation à plus de 60 jours du départ ne sont es ni par 80JV ni par l'assureur. 6.1. **Contrat Annulation & Multirisques : Formule tout compris Evasio - Europ Assistance** L'assurance doit être souscrite en même temps que le voyage. La garantie annulation n'est valable qu'en cas intervenue avant la date du départ du voyage et pour une liste précise d'événements. En cas d'annulation, vous devez immédiatement informer 80JV par LRAR ainsi que la compagnie d'assurance. La garantie multirisques comprend des garanties étendues (rapatriement médical, remboursement des frais médicaux à l'étranger, remboursement des prestations de séjour non utilisées en cas d'interruption de séjour, assurance bagages.) Cette assurance Evasio formule tout compris est % du prix total des différentes prestations. 6.3 **Complément d'assurance cartes bancaires** Si vous payez votre voyage avec une carte bancaire multiservices Gold Mastercard, Visa Premier, Infinite Premium, à l'exclusion des autres types de res, nous vous proposons, quelles que soient les garanties d'assurance incluses dans votre carte, de bénéficier de l'ensemble des garanties du contrat Multirisque ci dessus. Cette assurance est facturée 3% du prix total des différentes 6.4 **Assurances pour les groupes constitués, incentive ou voyages événementiels.** En fonction du type de séjour, l'assurance optionnelle (annulation ou multi-risques) pourra être souscrite auprès d'Europ Assistance ou de Circle Event allin, Hdi-Gerling et Axa). 80JV sélectionnera le contrat d'assurance qui proposera la meilleure couverture en fonction du pays, des conditions de voyages et des activités proposées. Vous serez informé de l'assurance proposé au moment de la Les contrats sont disponibles dans la rubrique assurance. 6.5 **Procédure de déclaration de sinistre des assurances voyage.** En cas d'annulation ou de tout autre incident couvert par les contrats, vous devez envoyer votre déclaration de écrit sous 5 jours ouvrés dès la survenance de l'événement à Europ Assistance, Service Indemnités, 1 promenade de la bonnette – 92633 Gennevilliers Cedex. Fax : +33. (0)1.41.85.85.61 – email slv@europ-assistance.fr en précisant le ontrat ; Pour toute demande d'assistance 24h/24, 7/7. Tél. +33. (0)1.41.85.85.65 - Fax. +33. (0)1.41.85.85.71. Par mail service-medical@europ-assistance.fr

ORT AERIEEN 7.1. Compagnies Aériennes 80JV vous communiquera lors de votre inscription l'identité du ou des transporteurs aériens, connus à cette date, susceptibles d'assurer vos vols. En cas de modification, postérieurement à votre 0JV s'engage à vous communiquer, dès lors qu'elle en aura connaissance avant votre départ, tous changements dans l'identité du ou des transporteurs aériens. 80JV s'engage à ce que toutes les compagnies aériennes utilisées au départ de t admissibles, par les autorités administratives compétentes à desservir le territoire français. La liste européenne des compagnies aériennes interdites peut-être consultée sur le site http://ec.europa.eu/transport/airbanlist_fr.htm ou demandé à votre ez 80JV. 7.2. **Conditions de transport** Les conditions générales et particulières de transport de la compagnie aérienne sont accessibles via le site Internet de la compagnie aérienne ou sur demande. Conformément à la Convention de Varsovie, ge aérienne peut être amenée à modifier sans préavis notamment les horaires et/ou l'itinéraire ainsi que les aéroports de départ et de destination. En cas de modifications par la compagnie aérienne, notamment du fait d'incidents techniques, u politiques extérieurs à 80JV, retards ou annulations ou grèves extérieures à 80JV, escales supplémentaires, changement d'appareils, de parcours, si le client décide de renoncer au voyage, les frais d'annulation visés à l'article 5 ci-dessus lui és. 80JV ne remboursera pas les frais (taxis, hôtels, transport, restauration...), dès lors que le client sera sous la protection de la compagnie aérienne. En cas de retard dans le transport au départ ou au retour du voyage et/ou dommage ou perte refus d'embarquement (*surbooking*) et/ou annulation de vol par la compagnie, nous recommandons au voyageur, pour lui permettre de faire valoir ses droits vis-à-vis de la compagnie aérienne, de conserver tous documents originaux (billets, argument, coupon bagage ou autres) et de solliciter auprès de la compagnie aérienne tout justificatif écrit en cas de refus d'embarquement (*surbooking*) ou annulation de vols (ci-après, les "Justificatifs"). Le voyageur expédiera à la compagnie s que possible, compte tenu des délais courts imposés, sa réclamation avec copie des Justificatifs et conservera les originaux. 80JV pourra, en cas de difficulté, intervenir auprès de la compagnie aérienne pour assister le voyageur dans la réclamation. 7.3. **Acheminement avant le départ et au retour du voyage** Si vous organisez seul vos prestations pré et post acheminement (transport, hôtel,...) jusqu'au lieu de commencement du voyage et jusqu'à votre domicile au retour ou vous recommandons d'acheter des prestations (titres de transport...) modifiables sans frais et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/gares raisonnables. 80JV ne remboursera pas les prestations réservées non ailleurs, 80JV ne remboursera pas les frais induits, en cas de survenance d'un cas de force majeure, d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou du fait du voyageur qui modifierait les prestations de votre voyage souscrit chez 80JV et/ou ait la modification de prestations que vous auriez réservé pour assurer votre pré ou post acheminement.

ION TERRESTRE Les prestations non utilisées sur place (transferts, excursions, sorties en mer, activités, hébergement, location de véhicule, vols...) ne donneront lieu à aucun remboursement. Les prestations volontairement modifiées sur place s aux conditions des prestataires et fournisseurs locaux; les prestations supplémentaires ou de remplacement engendrant un surcoût devront être réglées directement aux prestataires et fournisseurs locaux et ne pourront en aucun cas engager la é de 80JV. Elles ne donneront lieu à aucun remboursement de la partie non utilisées des prestations.

Les demandes d'inscription concernant les mineurs devront être signées par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère ou du tuteur ». Les mineurs qui ne voyagent pas avec leurs parents ou tuteurs, en possession, en plus des pièces d'identité (CNI ou passeport, selon le cas) exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire métropolitain français, en cours de validité. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une mettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct. Pour les mineurs qui voyagent avec l'un de leurs parents, tuteurs ou autres personnes majeures, il convient de vous assurer que vous êtes en possession des documents nécessaires ur qui vous accompagnent (carte nationale d'identité ou passeport et, le cas échéant, autorisation de sortie du territoire ou livret de famille) pour lui permettre de sortir du territoire.

10.1. Ajustement du tarif Conformément à la loi, nous pouvons nous trouver dans l'obligation de modifier nos prix et nos programmes pour tenir compte : de variations du coût des transports, liées notamment au coût des carburants, de la redevances et taxes afférentes aux prestations fournies telles que taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement. A la signature du bulletin d'inscription, le prix est ferme et définitif. Il est exprimé en euros et ne pourra plus être modifié des parties sauf en fonction des deux points prévus légalement : (1) variations du coût des transports liées notamment au coût des carburants ou (2) de la variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies telles que taxes e, d'embarquement ou de débarquement. En cas de modification du prix pour les cas visés ci-dessus, 80JV s'engage à en informer le client par courrier au plus tard 30 jours avant la date de son départ. 10.2. **Annulation d'une annulation d'un s inscrits sur un même numéro de dossier / devis** Si un ou plusieurs inscrits sur un même numéro de dossier/devis annule(nt), le voyage pourra être maintenu dès lors que les participants auront réglé avant le départ, le surcoût éventuel des u auront dû être modifiées en raison de l'annulation du/des voyageurs. Tout refus de la part du ou des voyageurs restant inscrits de s'acquitter de cet ajustement sera considéré comme une annulation de leur part, avec application du barème de

IRMATION Les passagers individuels doivent obligatoirement re-confirmer leur vol auprès de la compagnie aérienne, au plus tard 3 jours avant la date de retour, faute de quoi leur réservation ne serait pas maintenue. Dans le cadre d'un circuit , ces formalités sont assurées par l'accompagnateur.

ATIONS Sauf en cas de force majeure et sans préjuder d'une éventuelle voie de recours judiciaire, toute réclamation devra être adressée à 80JV – 332 chemin de la Vorly – 38850 PALADRU – France par lettre recommandée avec accusé de ns les meilleurs délais suivant la date de retour de voyage, accompagnée des pièces justificatives.

ATIONS PERSONNELLES Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 38 et suivants de la loi « Informatique et libertés »). Ces données sont destinées à 80JV, uvent être transmises à des tiers. Pour les séjours « entreprise » et sauf demande contraire de votre part, vous autoriser 80JV et sa marque Incentive excursion à utiliser le nom de l'entreprise dans ses références. Pour exercer vos droits ou si haitez pas que les données vous concernant soient transmises, adressez-vous à 80JV – 332 chemin de la Vorly – 38850 PALADRU – France ou par email : contact@80joursvoyages.com.



N° de votre devis ou nom du séjour :

Dates :

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer à **80 jours voyages** Partn'Ace 302-304 rue Garibaldi 69007 LYON
ou par mail à contact@80joursvoyages.com

<p>MR <input type="checkbox"/> MME <input type="checkbox"/> ENF <input type="checkbox"/> 1^{ER} VOYAGEUR</p> <p>NOM : PRENOM :</p> <p>DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE : LIEU DE NAISSANCE :</p> <p>ADRESSE :</p> <p>CODE POSTAL : VILLE : PAYS :</p> <p>TEL DOM : TEL PRO : TEL PORTABLE : E-MAIL :</p> <p>PASSEPORT <small>Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.</small></p> <p>N° DE PASSEPORT : DELIVRE LE : DATE EXPIRATION : LIEU DE DELIVRANCE :</p>	<p>MR <input type="checkbox"/> MME <input type="checkbox"/> ENF <input type="checkbox"/> 2^{ème} VOYAGEUR</p> <p>NOM : PRENOM :</p> <p>DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE : LIEU DE NAISSANCE :</p> <p>ADRESSE :</p> <p>CODE POSTAL : VILLE : PAYS :</p> <p>TEL DOM : TEL PRO : TEL PORTABLE : E-MAIL :</p> <p>PASSEPORT <small>Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.</small></p> <p>N° DE PASSEPORT : DELIVRE LE : DATE EXPIRATION : LIEU DE DELIVRANCE :</p>
--	---

ASSURANCES EUROP ASSISTANCE (Réservés aux voyageurs domiciliés en France et Monaco)	VOYAGEUR	1	2
1- Contrat Annulation et Multirisques Europ Assistance : Formule tout compris Evasio 4,90%	1-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2- Tarif spécial Carte Bleue Multirisques : Formule tout compris Evasio Europ Assistance 3,00% (réservée au porteur de la carte utilisé pour le règlement du voyage avec les cartes bancaires multiservices Gold Mastercard, visa Premier, Infinite Premium)	2-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attention : Ce contrat d'assurance doit être souscrit au moment de l'inscription - Contrat intégral Assurance Europe Assistance disponible sur www.80joursvoyages.com			

REGLEMENT A L'INSCRIPTION	Total
Prix du voyage € x Nombre de voyageur (1) €
Montant assurance souscrite voyageur 1 (2) €
Montant assurance souscrite voyageur 2 (3) €
Montant assurance souscrite voyageur 3 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) (4) €
Montant assurance souscrite voyageur 4 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) (5) €
Montant assurance souscrite voyageur 5 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) (6) €
Montant assurance souscrite voyageur 6 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) (7) €
Prix Total du voyage (8) = (1 à 7) €
Acompte 50% à la réservation (ou solde total pour certaines « offre Promo » selon devis) (9) €

Je règle par chèque bancaire ou CCP d'un montant de € à l'ordre de 80 jours Voyages.

Je règle par carte de crédit (**hors American express**) pour un montant de € et autorise 80 jours voyages à prélever automatiquement le solde du voyages 35 jours avant le départ, incluant les prestations supplémentaires demandées, les taxes et autres frais obligatoires inhérents à mon voyages

TYPE DE CARTE :

N° DE CARTE EXPIRE LE ___ / ___ / ___ CRYPTOGRAMME (3 chiffres au verso de votre carte)

NOM DU TITULAIRE : PRENOM :

DATE ___ / ___ / _____ SIGNATURE :

J'ai lu les conditions générales de vente 80 jours voyages détaillées jointes et le devis détaillé concernant ce voyage et les accepte en leur totalité. Je suis pleinement conscient (e) que durant ce voyage je peux courir certains risques, inhérents notamment à l'isolement, loin des centres médicaux et je les assume en toute connaissance de causes. Je m'engage par conséquent à ne pas reporter la responsabilité de ces risques sur 80 jours voyages, ses guides et ses prestataires locaux.

De plus j'ai pris connaissance des informations et des formalités concernant le pays choisi sur le site internet du ministère des affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr) dans la rubrique « conseils aux voyageurs ». Je vérifie ces informations quelques jours avant mon départ.



OMAN / Musandam

N° de votre devis ou nom du séjour :

Dates :

Saison 2017---2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer à **80 jours voyages** Partn'Ace 302-304 rue Garibaldi 69007 LYON
ou par mail à contact@80joursvoyages.com

MR MME ENF

3^{ème} VOYAGEUR

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE : LIEU DE NAISSANCE :
ADRESSE :
..... CODE POSTAL : VILLE : PAYS:
TEL DOMICILE : TEL PORTABLE
E-MAIL :

PASSEPORT Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.

N° DE PASSEPORT : DELIVRE LE : DATE EXPIRATION :
LIEU DE DELIVRANCE :

MR MME ENF

4^{ème} VOYAGEUR

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE : LIEU DE NAISSANCE :
ADRESSE :
..... CODE POSTAL : VILLE : PAYS:
TEL DOMICILE : TEL PORTABLE
E-MAIL :

PASSEPORT Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.

N° DE PASSEPORT : DELIVRE LE : DATE EXPIRATION :
LIEU DE DELIVRANCE :

MR MME ENF

5^{ème} VOYAGEUR

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE : LIEU DE NAISSANCE :
ADRESSE :
..... CODE POSTAL : VILLE : PAYS:
TEL DOMICILE : TEL PORTABLE
E-MAIL :

PASSEPORT Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.

N° DE PASSEPORT : DELIVRE LE : DATE EXPIRATION :
LIEU DE DELIVRANCE :

MR MME ENF

6^{ème} VOYAGEUR

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE : LIEU DE NAISSANCE :
ADRESSE :
..... CODE POSTAL : VILLE : PAYS:
TEL DOMICILE : TEL PORTABLE
E-MAIL :

PASSEPORT Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.

N° DE PASSEPORT : DELIVRE LE : DATE EXPIRATION :
LIEU DE DELIVRANCE :

ASSURANCES EUROP ASSISTANCE (Réservés aux voyageurs domiciliés en France et Monaco)

VOYAGEUR 3 4 5 6

- 1 - Contrat **Annulation et Multirisques** Europ Assistance : **Formule tout compris** Evasio 4,90%
- 2 - Tarif spécial **Carte Bleue Multirisque** : **Formule tout compris** Evasio Europ Assistance 3,00% (réservée au porteur de la carte utilisé pour le règlement du voyage avec **les cartes bancaires Gold Mastercard, visa Premier, Infinite Premium**)

1-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Attention : Ce contrat d'assurance doit être souscrit au moment de l'inscription - **Contrat intégral Assurance Europe Assistance** disponible sur www.80joursvoyages.com